***Le 26 juin 2015 Pour diffusion à 11 h (heure de l’Atlantique)***

**COMMUNIQUÉ**

**Les ministres de l’Éducation et de la Formation renforcent la planification et le développement de carrière dans les écoles publiques du Canada atlantique**

**(Lieu)** – Dans le rapport *En action vers l’avenir : Cadre pour le développement de carrière dans le secteur de l’éducation publique de l’Atlantique : 2015‑2020*, publié aujourd’hui par les ministres de l’Éducation et de la Formation de la Nouvelle‑Écosse, du Nouveau‑Brunswick, de Terre‑Neuve‑et‑Labrador et de l’Île‑du‑Prince‑Édouard, on met surtout l’accent sur l’adoption d’une approche stratégique pour la planification et le développement de la carrière à l’intention des élèves du secteur de l’éducation publique de la région de l’Atlantique. Vous pouvez télécharger la stratégie à l’adresse <http://www.camet-camef.ca/images/En%20Action%20vers%20l'avenir-finale22juin.docx>

*En action vers l’avenir – Cadre pour le développement de carrière dans le secteur de l’éducation publique de l’Atlantique : 2015‑2020* énonce l’orientation et les buts précis régionaux que les quatre gouvernements provinciaux suivront au cours des cinq prochaines années afin de fournir aux élèves du secteur de l’éducation publique les outils nécessaires dans leur quête continue de prendre des décisions informées relativement aux choix de carrière et d’effectuer une transition sans heurts de l’école publique aux études et à la formation postsecondaires. Ce cadre constitue les fondements pour que les provinces puissent appuyer les programmes d’orientation professionnelle en salle de classe qui sont adaptés à l’âge, l’exploration expérientielle des choix en matière d’études postsecondaires et de travail, la transmission en temps opportun d’information sur les carrières et le marché du travail, de même que la formation à l’intention des éducateurs, entre autres, les enseignants, les conseillers d’orientation professionnelle et les administrateurs scolaires.

*En action vers l’avenir* précise un certain nombre d’objectifs communs que les ministres se sont engagés à atteindre pour réaliser des progrès dans leur territoire respectif. Chaque province sera responsable de la présentation et de la mise en œuvre des mesures et des initiatives précises, afin de veiller à ce que les besoins, les forces et les réalités propres à chaque province soient intégrés à ses initiatives provinciales actuelles et prévues. Le cadre reflète l’orientation régionale que les ministres veulent adopter pour faire preuve d’excellence en matière d’orientation professionnelle, tout en permettant la mise en œuvre d’initiatives précises axées sur les priorités et les échéances des provinces.

En se donnant des objectifs communs, les ministres font preuve de leadership pour veiller à ce que les demandes du marché du travail entraînées par des changements relatifs à l’économie, à la technologie et à la démographie de la population soient appuyées par une main-d’œuvre ayant les compétences, les connaissances et les attitudes appropriées et essentielles. Par ailleurs, les ministres renforcent le développement de carrière dans les écoles, pour fournir aux élèves une exposition réelle au marché du travail, qui au bout du compte créera une culture de développement de carrière mobilisant les parents,

les membres de la famille, les écoles, les établissements d’enseignement postsecondaires, les employeurs et les collectivités. Les ministres de l’Éducation et de la Formation reconnaissent que la planification et le développement de carrière consistent en la gestion de l’apprentissage durant toute une vie, qui commence dès un jeune âge, puis progressivement, et établit les fondements pour aider et préparer les élèves à prendre des décisions à l’égard de l’éducation, de la carrière et de l’emploi.

L’engagement des ministres au renforcement de l’orientation professionnelle constitue un investissement ayant des effets favorables à long terme pour la région de l’Atlantique. Des programmes efficaces en matière d’orientation professionnelle permettront d’accroître la réussite scolaire des élèves, d’abaisser le taux de décrochage au niveau secondaire et de rehausser la qualité de vie générale des citoyens et des collectivités.

Le rapport *En action vers l’avenir* a été conçu en réponse au rapport *L’éducation à la carrière dans les provinces de l’Atlantique : Recherche et recommandations*, préparé par la Fondation canadienne pour le développement de la carrière (FCDC) à l’intention du Conseil atlantique des ministres de l’Éducation et de la Formation (CAMEF), en 2014. Ces travaux de recherche étaient axés sur les impératifs socio-économiques en matière de développement de carrière et comportaient une analyse de l’environnement des programmes fructueux au Canada atlantique, ainsi qu’une compilation de pratiques exemplaires internationales. Vous pouvez télécharger le rapport exhaustif à l’adresse <http://camet-camef.ca/images/Education%20a%20la%20carriere-Recherche%20et%20recommandations-juin%202015.docx>

*En action vers l’avenir* appuie les nombreuses initiatives actuelles et prévues des régions et des provinces en matière de planification de carrière, y compris le renouvellement récent du contrat de licence de l’outil « Career Cruising » dans la région de l’Atlantique, qui sert de programme d’orientation professionnelle bilingue informatisé et d’un ensemble complet de services de soutien destinés aux écoles des quatre provinces de l’Atlantique.

Le Conseil atlantique des ministres de l’Éducation et de la Formation (CAMEF) est un organe intergouvernemental et cherche à intensifier la coopération des provinces de l’Atlantique en éducation publique (de la maternelle à la 12e année) et en éducation postsecondaire pour améliorer l’apprentissage, optimiser les gains d’efficacité et enrichir les initiatives provinciales.

– 30 –

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :*

|  |  |
| --- | --- |
| Robert Duguay  Ministère de l’Éducation et du Développement de la petite enfance du N.‑B.  Tél. : 506-453-2039  [robert.duguay@gnb.ca](mailto:robert.duguay@gnb.ca) | Michelle Lucas  Ministère de l’Éducation et du Développement de la petite enfance de la N.‑É.  Tél. : 902-424-8307  [Michelle.L.Lucas@novascotia.ca](mailto:Michelle.L.Lucas@novascotia.ca) |

|  |  |
| --- | --- |
| Molly Cormier  Ministère de l’Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du N.‑B.  Tél. : 506-444-3194  [molly.cormier@gnb.ca](mailto:molly.cormier@gnb.ca)  Blair Medd  Ministère de l’Éducation et du Développement de la petite enfance de T.‑N.‑L.  Tél. : 709-729-0048  [blairmedd@gov.nl.ca](mailto:blairmedd@gov.nl.ca)  Michelle Hunt-Grouchy  Ministère de l’Éducation supérieure et des Compétences avancées de T.‑N.‑L.  Tél. : 709-729-0753  [michellehuntgrouchy@gov.nl.ca](mailto:michellehuntgrouchy@gov.nl.ca) | Tara Walsh  Ministère du Travail et de l’Enseignement supérieur de la N.‑É.  Tél. : 902-424-2107  [Tara.walsh@novascotia.ca](mailto:Tara.walsh@novascotia.ca)  Katie MacDonald  Ministère de l’Éducation, du Développement de la petite enfance et de la Culture de l’Î.‑P.‑É.  Tél. : 902-368-6449  [katiemacdonald@gov.pe.ca](mailto:katiemacdonald@gov.pe.ca)  Ron Ryder Ministère responsable de la main-d’œuvre et de l’enseignement supérieur de l’Î.‑P.‑É. Tél. : 902-620-3688  [RRRYDER@gov.pe.ca](mailto:RRRYDER@gov.pe.ca) |